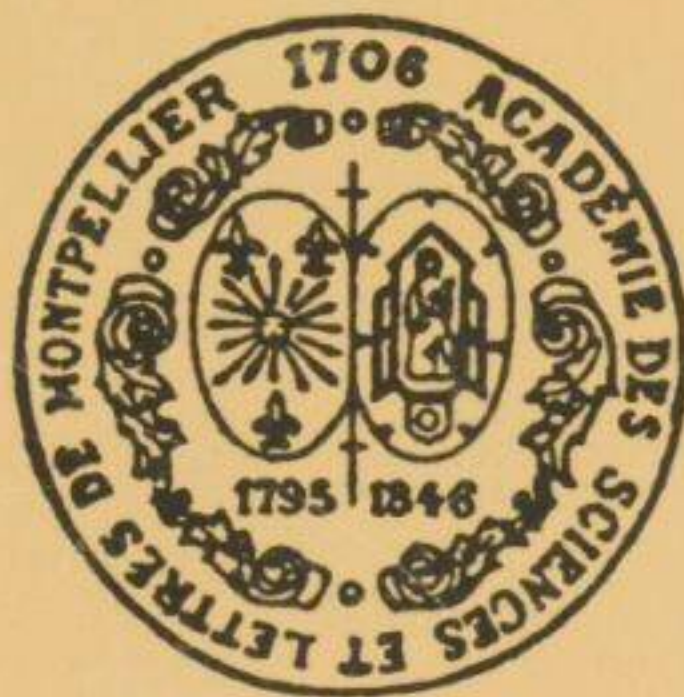


Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER



NOUVELLE SÉRIE
TOME 27
ANNÉE 1996

ISSN 1146-7282

Séance du 9 décembre 1996

RÉCEPTION DU COLONEL PIERRE CARLES DISCOURS DU RÉCIPiendaIRE

Eloge du président Jacques BATIGNE

Je n'ai pas connu personnellement le président Batigne, mon prédécesseur au 28^e fauteuil de la Section Lettres et dont je suis appelé aujourd'hui à prononcer l'éloge.

Ce regrettable manque de contact humain m'a mis dans une position un peu analogue à celle que mon prédécesseur relatait dans un de ses ouvrages. Parlant du métier de président de tribunal par rapport à celui de juge d'instruction, il note, au sujet du premier (le président du tribunal) : « Ce n'est qu'à travers des papiers qu'il commence à apprendre quel est l'homme qu'il doit juger ».

C'est à travers son livre autobiographique « Un juge passe aux aveux » que j'ai commencé à apprendre (bien que je n'eusse pas à le juger) qui était le président Batigne. Fort heureusement j'ai eu pour suppléer à mon ignorance, le témoignage de ses enfants et celui de personnes qui l'avaient connu. Qu'ils en soient ici remerciés.

C'est d'un Jacques Batigne reconstruit, si j'ose dire, que je vous parlerai et je demande pardon par avance à sa famille, à ses proches, à mes collègues plus anciens que moi qui l'ont connu pour le cas où je donnerais de mon prédécesseur une image qui ne cadre pas comme ils l'eussent souhaité avec la figure réelle du disparu.

Ce sera un hommage académique que le mien. Peut-on reprocher à un académicien un discours académique ? Mais si l'objectif a deux sens selon le dictionnaire :

1°) qui appartient à une académie,

2°) guindé, emphatique, conventionnel,

j'essaierai par mon propos de ne pas vous laisser sous l'impression du second sens.

Jacques, François-Xavier, Edmond Batigne est né à Paris, rue de Miromesnil, VIII^e arrondissement, le 30 septembre 1901 et a été baptisé en l'église Saint Augustin. Parisien par hasard, avait-il coutume de dire, parce que son père s'était installé dans ce quartier des Batignolles, près du Parc Monceau, pour préparer l'internat des hôpitaux et y était resté une fois reçu.

Les Batigne, en effet, sont gens du Midi. L'origine de la famille est à rechercher dans le Tarn. Jacques Batigne rappellera, dans un de ses livres, qu'il « appartient à un milieu social, les classes moyennes de province, qui se savent d'origine paysanne ». Mais ces Tarnais sont depuis longtemps descendus dans la plaine et plus précisément à Montpellier, parce que, dans la famille, on est devenu médecin de père en fils.

Le père de Jacques, prénommé Paul, représente la cinquième génération de médecins. Le grand-père Edmond a été l'un des fondateurs de l'hôpital Saint Eloi ou Suburbain. Dans l'Annuaire de l'Hérault pour 1862, j'ai relevé un Jean-Pierre Batigne, probablement l'arrière-grand-père, établi médecin 26, rue de l'Aiguillerie et le père de ce Jean-Pierre était lui-même médecin.

La mère de Jacques, Geneviève Roussel, elle, est la fille d'un bâtonnier du barreau montpelliérain. Et l'on pourrait voir là – si l'hérédité fonctionne comme on nous le raconte – des gènes juridiques intervenir parmi les gènes médicaux. Cette mère est une femme cultivée : c'est elle qui apprend à lire à son fils. En particulier, nous retiendrons qu'elle connaît la langue allemande et contribuera à l'apprendre à son enfant.

Les Batigne n'auront pas d'autre enfant. Jacques sera élevé avec l'attention et l'amour qui entoure les fils uniques, dans une famille unie de catholiques pratiquants.

Vers 1907, il est inscrit dans une institution privée non confessionnelle, le Cours Hattemer, qui jouit alors d'une bonne réputation. Il y poursuivra des études primaires très convenables. Il n'en a pas moins été un petit Parigot de son quartier et en a cité des souvenirs amusants. Ainsi celui de l'arrestation, au coin de l'avenue de Villiers et de celle des Batignolles d'un membre de la bande à Bonnot ou encore, en 1909, d'une manifestation devant l'ambassade d'Espagne, près du Parc Monceau, pour la libération d'un anarchiste. En 1912, il est admis au lycée Buffon.

Lorsqu'éclate la Première guerre mondiale le docteur Batigne est mobilisé et la famille quitte Paris pour Montpellier. Elle va habiter 4, rue Fabre, dans une maison de famille, celle du grand-père Edmond. Le docteur Paul Batigne y résidera jusqu'à sa mort en 1936 et sa veuve après lui.

Jacques Batigne entre alors au grand lycée de Montpellier qui était sur l'emplacement actuel du Musée Fabre. Il y termine ses classes de grammaire et y fait ses humanités, comme on dit alors. C'est un bon élève, plus porté vers les lettres que vers les sciences. En 1917 et 1918 il passe avec succès les examens du baccalauréat secondaire classique.

Je voudrais ici faire une brève digression, mais que je ne crois pas inutile pour la connaissance de Jacques Batigne. Dans ce bon vieux lycée de

Montpellier on applique le programme d'éducation de 1902, qui présente cette particularité d'imposer des cours de morale individuelle et sociale en classe de 4^e et de 3^e (justement celles où va entrer notre héros en 1914), une fois par semaine afin, dit l'exposé des motifs, de « fixer dans les esprits, par l'enseignement méthodique et gradué, ces grandes vérités morales que tout honnête écolier pratique d'instinct, dont il a les exemples sous les yeux, mais qui résisteraient difficilement au souffle des passions si elles ne reposaient pas sur un fondement assuré ». Cet enseignement constituera « un guide sûr entre la 6^e et la philosophie ». Et même si, dans la pratique, le corps enseignant n'adhère pas totalement à cette formation morale, que beaucoup estiment du ressort de la famille et non du lycée, il applique les directives. Le proviseur, M. Gazel, le laisse entendre dans ses rapports. La guerre ayant vidé les lycées de leurs éléments mobilisables, c'est-à-dire les plus solides, l'enseignement de 1914 à 1918 est laissé à des professeurs âgés ou de santé précaire, gens enclins à prolonger l'atmosphère alors générale de dévouement à la Patrie, qui sous-entend l'obéissance aux lois de l'Etat. Je crois que l'empreinte que laisse l'enseignement dans l'adolescence est très forte et capable de se prolonger dans l'âge adulte. Outre ses dispositions naturelles et un exemple familial Jacques Batigne n'a pu qu'être raffermi dans des principes de droiture et de respect de la loi civile.

Le baccalauréat secondaire permet, à l'époque, de s'inscrire dans une faculté : Jacques Batigne choisit la Faculté de droit tout en prenant aussi des inscriptions à celle des Lettres. Ces deux facultés sont alors logés là où nous les avons connues avant 1938, c'est-à-dire au Palais universitaire, 31, rue de l'Université, qui abrite aujourd'hui le Rectorat. Sous les arcades et l'été à l'ombre des arbres, il fréquente pendant trois ans les cours obligatoires pour aborder les épreuves de la licence et du doctorat. Je ne saurais dire si cet enseignement se prolongeait alors déjà de l'autre côté de la rue, dans ce haut lieu, qui s'appelait « Chez Jules » au temps où je fis un bref passage dans ladite Faculté de droit vingt ans plus tard ?

En 1918, les étudiants en droit n'étaient que trois cents. Sous les doyens Donnedieu de Vabre, puis Valéry, Jacques Batigne suit les cours de « civilistes » comme Charmont, Huguenet, Moron, de « criminalistes » comme Donnedieu de Vabre et Becque, de Brémond en droit administratif et Valéry en droit commercial, de Roche-Agussol en économie politique et j'en passe. En 1921, il obtient sa licence en droit et il avait entre temps acquis la licence ès-lettres, qui demandait moins d'inscriptions.

C'est alors que ses obligations militaires l'appellent sous les drapeaux. A la fin de 1921, il est appelé dans l'infanterie et, compte tenu de ses titres universitaires, envoyé dans un centre de formation d'officiers de réserve. Nommé sous-lieutenant, il est affecté aux troupes d'occupation en Allemagne à

Wiesbaden. Sa connaissance de la langue allemande le fait remarquer et placer dans un de ces organismes discrets qui essaient de deviner l'attitude future de la population rhénane et de déjouer les projets des associations d'anciens combattants qui ne se résignent pas à la défaite de 1918.

Libéré après dix-huit mois sous l'uniforme, Jacques Batigne revient à Montpellier et, optant pour le barreau, prête serment en 1922 en compagnie de quelques camarades dont le nom sera familier à vos oreilles montpelliéraines : Paul Escarguel, Jean Carles, Maurice Justin, Raymond Bel par exemple. L'annuaire de 1922 donne pour adresse à Maître Jacques Batigne, avocat à la Cour d'appel de Montpellier, le numéro 4 de la rue Fabre.

En 1923, il soutient une thèse de doctorat en droit à Montpellier. Cette thèse est relativement brève, mais le sujet en est pour l'époque futuriste. « De la responsabilité des compagnies de navigation aérienne dans les accidents ». Probablement un penchant se dessine-t-il ainsi pour le droit des sociétés : Jacques Batigne dit dans un de ses livres qu'il a plaidé « des affaires civiles plus que des dossiers pénaux ». Il avoue une clientèle de compagnies d'assurances.

C'est en 1924, semble-t-il, que Maître Batigne se lance pleinement dans la carrière d'avocat. Il a son cabinet au domicile paternel, rue Fabre, et mène vraisemblablement la vie des membres du barreau montpelliérain. De ses distractions nous savons qu'il est amateur de rugby et de courses de taureaux et aussi qu'il chasse à l'occasion, plus pour s'aérer et promener son chien que par passion cynégétique. Il va souvent dans les vignes de la famille à Frontignan.

En 1928 il se marie avec Renée Nicolle, fille d'un capitaine de chasseurs à pied tué en février 1915. La future habite Béziers, étant liée par sa mère à l'aristocratie biterroise. C'est alors que Maître Batigne transporte son cabinet et son domicile 20, rue Jacques Cœur, en fait porte à porte avec le 4, rue Fabre. Trois enfants naîtront de cette union, deux filles et un garçon. Je ne sais pas si la défense des compagnies d'assurances nourrit son homme, mais je remarque que de quatorze en 1921 le nombre de ces compagnies s'élève à Montpellier à vingt-huit en 1939 et je suppose que le nombre de leurs litiges est proportionnel à cet accroissement.

C'est un truisme que de dire que la Seconde guerre mondiale a bouleversé la vie des Français. C'est néanmoins vrai pour Jacques Batigne. En 1939, à trente-huit ans, il est dans la force de l'âge. Il a fait régulièrement ses périodes d'officier de réserve, ce qui l'a conduit au grade de capitaine. La mobilisation l'appelle au 96^e Régiment d'infanterie alpine, unité de formation qui complète la 31^e Division alpine avec le 15^e et le 81^e R.I.A. Il est affecté à l'état-major du régiment, probablement comme officier de renseignements, en raison de sa connaissance de l'allemand et de ses antécédents de 1921. Il quitte Lodève avec son régiment pour l'Armée des Alpes.

En octobre 1939, la division gagne la région de Ferrette, à la frontière suisse, où elle passe le rude hiver de 1939-1940. En février le régiment est aux avant-postes dans le secteur de Bitché et au début d'avril certains officiers sont ramenés en arrière du front. Le capitaine Batigne est du nombre et, du moins je le suppose, passe dans un organisme de renseignement. Ce qui lui évite de partager le sort final du 96^e à Saint-Valéry-en-Caux et de finir dans un oflag.

A l'armistice de 1940, Jacques Batigne est mis à l'abri au Maroc et fait connaissance avec Rabat et Tanger. Il résumera avec humour ses souvenirs militaires ainsi : « Infanterie. Renseignements. Années d'uniforme et de quelques manteaux couleur de muraille ». Le propre des services de renseignements étant d'être secrets, nous ne serons pas surpris de ne pas avoir de détails sur cette période de la vie de notre avocat capitaine. Il nous suffit de savoir que le débarquement dans le Sud le ramène en France et que le 20 août 1944 il se trouve versé dans la justice militaire comme substitut du commissaire du gouvernement au tribunal militaire de Marseille. Il écrira, en 1970, « C'est la guerre qui a fait de moi un magistrat. Sans elle, sans nul doute, je plaiderais encore ». C'est un magistrat de ses amis qui le recrute en janvier 1946, alors qu'il va être démobilisé, en lui disant : « comme avocat tu as joué le rôle du défenseur, comme officier de renseignement un peu celui du policier, comme commissaire du gouvernement le rôle de l'accusateur. Qu'est-ce que tu attends pour devenir juge ? ». Comme il était probable que depuis sept ans d'absence les confrères du barreau avaient raflé ses clients, il accepte.

Je viens, mesdames et messieurs, de vous résumer aussi fidèlement que je l'ai pu, les quarante-cinq premières années de la vie du « juge Batigne », dont les Français qui lisent les journaux, écoutent la radio ou regardent la télévision vont peu à peu apprendre à connaître et souvent retenir le nom, et je suis de ceux-là. Ces années m'ont paru intéressantes pour cerner la personnalité de notre collègue et son appartenance à Montpellier et à notre compagnie. Peut-être m'y suis-je un peu trop appesanti.

Viendront ensuite vingt-trois années dédiées et dévouées à la Magistrature avec un M majuscule. Probablement est-ce là la partie la plus importante de l'existence de Jacques Batigne, celle dont il aimera se souvenir à la fin de sa vie. De ces années on peut composer un état des services (mais peut-être n'est-ce pas le terme adéquat employé dans le monde judiciaire) que je résumerai brièvement ainsi : deux ans juge d'instruction à Metz, huit à Marseille, cinq à Paris, un intermède algérien, huit ans de présidence de chambre correctionnelle à Paris et, simultanément, une présence à la Cour de sûreté de l'Etat comme conseiller et au Centre national des études juridiques comme maître de conférences.

Jacques Batigne – qui déclare quelque part avoir de l'estime pour les gens qui aiment le métier qu'ils font – s'est donné entièrement à ses fonctions judiciaires où, dira-t-il, « j'ai eu beaucoup de satisfactions intellectuelles. J'ai beaucoup aimé ma fonction ». Il a livré sur le métier de juge d'instruction de nombreuses et fines réflexions qui illustrent l'intérêt qu'il a porté à cette activité judiciaire où il a « vu vivre directement les hommes ». Dans l'exercice de la présidence d'un tribunal, il a noté que les lois sont les mêmes pour tous, mais qu'on les applique chaque fois à un homme différent. Ce n'est pas par hasard que l'on retrouve si souvent l'homme dans les préoccupations de notre collègue. C'est un humaniste au sens philosophique du terme, produit d'une éducation qui mettait l'homme au centre de toute démarche et d'une religion qui donne à l'homme une place constante. Dans un registre de considérations moins élevé, le magistrat bénéficie, chez Jacques Batigne, d'un redoutable esprit critique, d'une humeur égale et d'une politesse qui ont frappé ceux de ses contemporains qui l'ont approché, y compris (j'allais dire surtout) les inculpés. Ses réactions s'expriment par une ironie qui va jusqu'aux bons mots, jamais jusqu'à l'épigramme. Très réservé de nature, il n'en dit jamais plus que le nécessaire ; doué de la faculté de s'adapter à son interlocuteur, il suscite la confiance et souvent l'aveu. Sa droiture lui a permis de traverser la tête haute les redoutables dilemmes du tribunal militaire en Algérie, de la juridiction d'exception à Paris. Il a, en effet, été appelé comme colonel au tribunal militaire de Constantine et porte sur sa toge la croix d'officier de la Légion d'honneur et la croix de la Valeur militaire.

L'intérêt pour la profession qu'il a exercés pendant vingt ans pousse le président Batigne à œuvrer pour une meilleure compréhension par le public de l'institution judiciaire. La retraite survenue, le 30 septembre 1969, le libère d'une partie de son obligation de réserve. Il regagne Montpellier (que par parenthèse il n'a jamais quitté complètement pour Marseille ou Paris) et s'installe dans la retraite entouré de ses enfants et de ses petits-enfants. C'est là, ayant sous ses fenêtres la place du Marché aux fleurs non encore défigurée par un garage souterrain, qu'il prend la plume.

En 1971, dans un livre intitulé « Un juge passe aux aveux » publié chez Robert Laffont, il raconte quelques affaires qui l'ont frappé. Il en profite pour tenter d'éclairer le public sur le fonctionnement du système judiciaire et prend position sur quelques problèmes qu'il avait parfois traités devant les stagiaires du Centre des études Juridiques et que l'on présente alors de plus en plus à l'opinion publique, comme celui du secret de l'instruction, celui de la peine de mort, celui de l'indépendance de la magistrature. L'année suivante, il donnera, toujours chez Laffont, un deuxième livre « Un juge récidive ».

Consacré par le succès, surtout de son premier ouvrage, il est sollicité et souvent importuné par les journalistes et accepte de commenter pour la radiophonie et bientôt la télévision des affaires qui font du bruit. Je devrais dire

autour desquelles la presse a décidé de faire du bruit. Ainsi, en 1972, dans l'affaire de Bruay-en-Artois, tente-t-il d'expliquer l'attitude du juge Pascal. Ceci l'amènera à écrire un troisième ouvrage « Bruay-en-Artois. Un juge vous fait juge », paru chez Plon. Le problème des prises d'otages commence à se poser à l'opinion publique : les affaires de Clairvaux et suivantes, les détournements d'avions lui inspirent des réflexions réunies dans un quatrième livre « Nous sommes tous les otages », édité par Plon en 1973.

Avec le recul du temps, je pense que vous reconnaîtrez avec moi que le président Batigne avait aperçu l'importance que les diverses questions évoquées allaient prendre et combien elles allaient venir sur le devant de la scène dans l'information, susciter des opinions diverses et aboutir à des dispositions légales sujettes encore aujourd'hui à controverse.

L'Académie l'a reçu dans ses rangs dès la deuxième année de sa retraite et à peine son deuxième livre édité en 1972. Il succède au fauteuil XXVIII de la Section des Lettres à Madame Jeanne Burgues-Brun, en littérature Yves Blanc, qui l'occupait depuis 1935, soit trente-sept ans. Fauteuil de longévité, puisque le prédécesseur de Madame Burgues-Brun, le professeur Roche-Agussol, l'occupait depuis avant 1914 et avant lui le professeur Péliissier depuis 1892. Quatre titulaires en un siècle.

Notre compagnie en garde le souvenir d'un collègue assidu, du moins jusqu'en 1988, époque où il commence à avoir des difficultés à se déplacer.

Peut-être avons nous alors rencontré le vrai Jacques Batigne. Je veux dire un homme dont toute la vie a été régie par le sens du devoir, devoir moral et devoir civique, devoir de chrétien, qu'un courage tranquille et quotidien lui a permis d'accomplir, mais qui, désormais libéré des obligations de ses diverses charges publiques, n'a plus à répondre qu'aux ordres de sa conscience et de sa foi. Un homme qui peut alimenter son intense vie intérieure par la lecture et la méditation. Un homme qui a enfin le loisir de goûter les joies familiales et en particulier celles que réserve l'état de grand-père. Et le temps de se promener dans Montpellier (qui est finalement sa ville), dans les rues de son quartier et même de pousser jusqu'aux vignes familiales de Frontignan ou à celles de sa femme à Béziers. Un homme enfin dont la bonté naturelle peut se donner libre cours.

En conclusion, je ne croirais pas trahir la mémoire de notre regretté collègue en proposant de retenir de Jacques Batigne, au-delà du souvenir du juriste, du soldat, du magistrat et de l'écrivain, la leçon que sa vie nous donne de rigueur morale alliée à une chaleur humaine, de rectitude profonde mais souriante, de culture solide et discrète. Et encore – mais cela peut-être explique tout – l'exemple de ce que peut produire une foi chrétienne aussi sincère que modeste, qui l'induisait à croire sans cesse à la bonté de l'Homme et à espérer en sa perfectibilité.

RÉPONSE DE ANNE BLANCHARD

Colonel, ou plutôt mon cher Pierre, il m'échoit donc de vous accueillir dans notre Académie des Sciences, Lettres et Arts de Montpellier. D'autres auraient pu le faire et le mieux faire, qui ont été vos frères de combat. Je remercie le commissaire général Véran Cambon de La Valette de s'être effacé pour me laisser cette si agréable tâche, lui qui est votre parrain tandis que je suis votre marraine.

En fait, les liens de travail et d'amitié qui nous unissent depuis près d'un quart de siècle justifient mon intervention.

Vous êtes Languedocien – mieux, Bas-Languedocien et intégralement pourrais-je dire – et par votre père, et par votre mère, mais aussi par votre formation première.

Lointainement originaires de Valraugue, les Carles s'en viennent des Cévennes pour s'installer dès le début du XVIII^e siècle à Laverune. Sept générations s'y succèdent : facturiers de drap, tailleurs d'habits – en particulier d'habits ecclésiastiques, ce qui n'est guère étonnant dans cette résidence épiscopale – ; ils sont en même temps petits vigneronns comme tout un chacun dans le pays. Au siècle dernier, avec la crise phylloxérique, il fallut rechercher encore d'autres activités annexes. Ainsi votre grand-père, à ses heures creuses, assurait-il quelques voiturages en direction de Sète.

Du côté maternel, le berceau de la famille est plus proche. Vos aïeux furent longtemps armuriers à Clermont-de-Lodève (actuellement Clermont-l'Hérault). Par la route de Gignac et la vallée du Coulasou, ils se glissèrent eux aussi vers la plaine montpelliéraine et s'installèrent comme limonadiers dans cette maison si accueillante que vous habitez toujours sur la place centrale de Laverune, à un jet de pierre de l'église et du château.

Tandis que votre mère veille attentivement sur le foyer, votre père, instituteur public, vous enseigne le respect des maîtres, de la connaissance, de la science, de la discipline ainsi que le sens du service public et l'amour de la Patrie. Il appartenait à ces générations d'instituteurs de la Troisième République strictement formés dans les écoles normales : ils croyaient en leur mission comme en un sacerdoce et portaient haut – et par certains côtés « héroïquement » – les valeurs de la République et de la France. Sans la moindre hésitation, il avait répondu à l'appel de la mobilisation de 1914. Son père n'avait-il pas déjà servi le pays en 1870 au 14^e bataillon de Chasseurs à pied ? Troquant le tableau noir et la craie blanche pour le fusil et la baïonnette, il rejoignit son régiment, le 296^e d'infanterie formé dès la mobilisation à

Béziers. Il combattit d'abord dans la poche de Mulhouse où les pertes en hommes furent terribles, puis en Picardie, également aux Chemins des Dames. Il y gagna le grade de sergent-major et la médaille militaire, l'équivalent pour les hommes et les sous-officiers de la Légion d'honneur pour les officiers.

A l'armistice, votre père reprend le chemin de son école. Il est successivement nommé à Marseillan, Pignan, Celleneuve. Il termine sa carrière à l'école montpelliéraine Auguste Comte où de nombreuses promotions d'écoliers sont formées par ses soins et où il a laissé le souvenir d'un homme fidèle entre tous à son métier.

Né en 1921, au lendemain de la tourmente, vous êtes bien l'un de ces enfants d'anciens combattants qui, se souvenant de leurs exploits mais aussi de leurs souffrances, désiraient tant que la Grande Guerre fut la dernière des dernières.

Vous suivez bien sûr vos parents dans leurs pérégrinations à court rayon et demeurez ainsi solidement lié à votre province d'origine. Les envols vers d'autres cieux seront plus tardifs.

En primaire, vous êtes l'élève de votre père ou de ses collègues et vous acquérez vite et bien les premiers éléments. Vous entrez au Lycée de garçons de Montpellier en 1931. Il s'agit – et pour plus de vingt-cinq ans encore – de l'ancien collège des Jésuites construit à la fin du XVII^e siècle pour tout au plus deux à trois cents élèves. Vous y êtes entassés à près d'un millier dès cette époque. Vous avez encore connu les classes chauffées en hiver par des poêles à charbon d'un type suranné – un foyer en fonte avec une petite trappe basculante, le tout entouré d'un pare-feu ajouré fort endommagé par les coups de pied surnois des potaches. Allumés dès avant huit heures du matin, ils étaient portés au rouge à l'arrivée des élèves mais s'éteignaient progressivement faute de combustible. On avait étouffé aux premières heures de travail, on grelottait à la fin de la journée. Vous avez fait de la gymnastique dans la « fosse aux ours », une courette donnant sur la rue Montpellieret. Peut-être avez-vous joyeusement chahuté « Méphisto » et tant d'autres. Mais en réalité, votre père n'aurait pas toléré que vous vous dissipiez. Vous travaillez allégrement et êtes proposé à plusieurs reprises aux concours généraux d'histoire et de dessin, devançant ainsi ce qui restera toujours deux de vos pôles d'intérêt. Mais en fait, vous vous sentez très vite destiné aux armes, ne serait-ce que pour éviter le retour de la boucherie de 1914-1918. Vous décidez de préparer Saint-Cyr.

Bachelier en 1938, vous auriez pu aller faire une corniche à Louis-le-Grand grâce à vos beaux succès au Concours général. Mais vous êtes très attaché à votre petite patrie et préférez rester dans le vieux « bahut » de Montpellier. Vous y conservez de nombreuses amitiés fidèles nouées dans les années précédentes, par exemple celle de Philippe Oudot de Dainville, le dernier de cette famille qui comptait six saint-cyriens et dont le père, archiviste

en chef des archives départementales de l'Hérault, fut à la fois président de la Société archéologique et membre de notre Académie. Vous êtes inscrit dans la prépa où règnent à cette époque les professeurs Marcantoni et Sollier. Jean Combes puis Jean Claparède – eux aussi nos anciens confrères – y dispensent avec beaucoup de talent et d'élégance l'enseignement de l'histoire. L'année de la « drôle de guerre » s'achève par la débâcle.

Le soldat

Collé au concours, vous hésitez un temps à poursuivre une autre corniche. En définitive, vous préférez l'action et vous vous engagez dans l'Armée de l'Armistice. Dès mai 1941, vous êtes sergent au 8^e Régiment d'Infanterie commandé par le colonel Guillaut qui mourra peu après en déportation. Cantonné à la caserne Joffre de Montpellier, vous suivez les cours de garnison pour préparer Saint-Maixent. Dès lors, vous avez pris l'habitude – jamais perdue – de noter au fil des journées vos actions et vos impressions. Vous gardez un souvenir ému du général René Altmayer qui dirigeait la région militaire de Montpellier. En revanche, le jeune sous-officier que vous êtes alors porte un jugement nuancé sur le général de Lattre de Tassigny qui lui succède. Arrivé de Tunisie auréolé d'une « réputation de chef aux idées originales, sinon baroques », le futur maréchal étonne par ses fantaisies et ses cabotinages mais finit par séduire officiers et sous-officiers aux grandes manœuvres du Larzac en août 1942. Pourtant, votre destin n'est pas de suivre « le roi Jean » dans son équipée de Saint-Pons de Thomières. En effet, vous êtes nommé au 6^e Régiment d'Infanterie de montagne, lequel est stationné au Maroc.

Vous quittez donc la métropole en septembre 1942. On est à deux mois du débarquement allié à Casablanca et de l'occupation totale de la France par les Allemands. Avec la division de montagne dont vous faites partie, vous êtes envoyé du Maroc en Algérie. Et de là, en 1944, vous êtes embarqués pour prendre part à la campagne d'Italie suivie par celle de France. C'est ainsi qu'en février 1944 vous avez participé à la victoire du Garigliano, à la marche sur Rome, puis à l'avance sur Florence. Souvenirs émouvants que les entrées dans la Ville éternelle et dans la capitale de la Toscane. Après le débarquement en Provence, vous êtes de ceux qui ont remonté la vallée du Rhône pour rejoindre l'Alsace. Vous étiez à la libération de Mulhouse, ce Mulhouse où votre père avait combattu en 1914, seulement trente ans auparavant.

Dès lors, vos chefs estiment que les temps sont venus de faire du jeune sergent que vous êtes un officier. Ils vous envoient à l'école de Cherchell de janvier à mai 1945. La paix du 8 mai vous trouve donc en Algérie. Le 1^{er} juin, vous êtes aspirant à la Légion étrangère, peu après sous-lieutenant puis lieutenant au 4^e Etranger, en garnison à Meknès et plus tard à Kénitra. Fidèle

plus de quinze ans durant au képi noir des officiers de la Légion (tandis que les hommes portent en revanche le képi blanc), vous appréciez d'autant plus l'Afrique du Nord qu'à la fin de 1945 vous épousez une « périgourdine marocaine », à moins que ce ne soit le contraire ; en bref vous vous mariez avec celle que tous vos amis ont pris l'habitude d'appeler affectueusement Carlette. Votre jeune ménage de quelque quarante-cinq ans à deux est bientôt riche de trois enfants.

Cependant le destin ne saurait vous laisser en repos. Vous avez eu quatre ans de paix au maximum. Dès 1949, vous devez quitter femme et enfants pour un premier séjour – le mot de séjour étant un euphémisme – de trois ans en Indochine où la guerre fait rage. Combattant d'abord en Cochinchine, vous êtes envoyé ensuite au Tonkin. Vous y retournez en 1954-1955, toujours avec la 13^e DBLE (demi-brigade de Légion étrangère). D'autres, plus qualifiés que moi, évoqueraient les combats et leurs actes d'héroïsme. Bornons-nous à rappeler que vous avez très souvent été engagé avec vos hommes et que vous y avez gagné la Légion d'honneur dès 1954.

Mais à la fin de ce second séjour, vous tombez malade à Saigon. Renvoyé en Afrique du Nord, vous devez interrompre toute activité de 1955 à 1957. Voici pour Carlette une nouvelle tâche : celle de soigner son mari tout en s'occupant des enfants. Une satisfaction cependant : vous avez été promu capitaine, en un temps où le passage d'un grade à l'autre se faisait attendre indéfiniment. Guéri, vous repartez avec les mêmes hommes pour trois campagnes d'Algérie, d'abord dans les Aurès puis dans tous les coins où on a besoin d'unités d'intervention.

Viendra ensuite pour vous le temps des états-majors et des services. Vous êtes muté au SHAPE, à Rocquencourt, de 1960 à 1962 et y nouez de nombreux contacts avec les divers représentants des forces alliées. Grâce à vos remarquables qualités de linguiste sanctionnées par un diplôme technique de langues, vous devenez élève de l'École militaire italienne de 1962 à 1964 à Civitavecchia. Vous pouvez faire suivre votre famille que vous installez à Rome ; elle vous accompagne également à Paris lorsque vous devenez directeur adjoint puis directeur des Etudes au Centre des Langues et Etudes militaires étrangères (CLEEM de 1964 à 1967). De 1967 à 1969, vous prenez votre temps de commandement en étant chef de corps du 76^e bataillon d'Infanterie à Vincennes. Dernière péripétie dans une carrière qui n'en manque pas : à la rentrée scolaire de 1969, vous devenez directeur de l'Enseignement général à l'Ecole d'application de l'Infanterie installée à Montpellier. Vous y demeurez jusqu'à votre retraite par anticipation en février 1973.

La boucle est bouclée ; le Lavérunois, entre-temps colonel et officier de la Légion d'Honneur, est rentré au bercail. Malheureusement vous n'y retrouvez plus vos parents décédés peu auparavant.

L'historien

Comment ne pas remarquer la variété de vos activités militaires, le travail intellectuel succédant au commandement, la direction des études à l'engagement au combat. Ceci permet de mieux comprendre aussi comment vous êtes devenu historien à part entière. Vous avez voulu réfléchir sur votre condition de soldat et n'avez pas trouvé, pour ce faire, de meilleure analyse que celle de l'histoire.

Vous aviez toujours été bon en cette discipline. Au cours de votre carrière, vous aviez compté parmi vos « activités annexes » la poursuite d'une licence d'histoire commencée naguère. Vous terminez par une thèse d'Etat brillamment soutenue en Sorbonne en octobre 1969, votre directeur de thèse n'étant autre que Pierre Villard, le spécialiste de la Catalogne, qui avait été élève de votre père aux temps anciens, le jury comprenant entre autres André Corvisier et Albert Soboul. Vous avez traité de *L'organisation militaire franco-napolitaine sous les rois Joseph et Joachim. 1806-1815*.

Vous aviez profité de votre séjour en Italie pour vous intéresser spécialement au royaume de Naples patronné par Napoléon 1^{er} et confié tour à tour à son frère aîné Joseph puis à Joachim Murat, leur commun beau-frère. Pourquoi ce choix ? Légionnaire, servant à un régiment étranger, vous vous étiez penché très tôt sur l'histoire des contingents au service de la France, qu'ils aient servi l'Ancien Régime ou plus tard, au XIX^e et au XX^e siècles. Pour comprendre ce qui s'était passé dans le royaume de Naples sous la domination napoléonienne – le *decennio franceze* – vous travaillez souvent dans les archives napolitaines au cours de quelques loisirs. De retour en France, vous poursuivez vos investigations dans divers dépôts français, à Marmottan, à la BN..., dans de multiples autres archives et bibliothèques.

D'une plume alerte, vous brossez le tableau de l'armée napolitaine remise en selle par les Bonaparte et les généraux français dont beaucoup ont déjà servi en Italie dans les années précédentes, durant le Directoire et le Consulat. Comment ne pas évoquer ici la part prépondérante prise dans cette organisation par plusieurs Montpelliérains, tel le général Mathieu Dumas, tel aussi cet homme du Génie qui fut vainqueur au siège de Gaète. J'ai nommé le général David Martin de Campredon. D'ailleurs, celui-là, nous nous le partageons : il est un homme fort de l'armée que vous avez étudiée mais n'oubliez pas non plus qu'il fut dans ses jeunes années élève de l'Ecole du génie de Mézières et ingénieur du roi.

Quoiqu'il en soit, Joseph doit compter et harmoniser deux armées différentes : d'une part, les contingents de l'armée française envoyés par son impérial frère ; d'autre part, une armée napolitaine qui compte des nationaux mais aussi beaucoup d'étrangers (Corses, Suisses, Polonais). Encadrée par des

Français et par des Napolitains ralliés, cette armée se moule progressivement sur le modèle français en dépit de nombreuses difficultés, dont – bien sûr – l'hostilité déclarée et violente de certains et les frais considérables. Joseph n'hésite pas à créer une garde civique pour Naples et des gardes provinciales pour les différentes provinces du royaume, instaurant une sorte de conscription et confiant ainsi à ses sujets le sort de son royaume. Vous soulignez le fait qu'en 1815, la Restauration bourbonnienne maintient en place cette armée. « Il semble que le gouvernement ait été impressionné par le spectacle de cohérence et d'ordre relatifs que donnait le système franco-napolitain qui fonctionnait depuis neuf ans sur la terre ferme par rapport à l'inorganisation de l'armée de Sicile » dites-vous dans votre conclusion. Et d'ajouter : « L'esprit de décision français se trouvait fondu dans la nonchalance napolitaine en un tout capable, sinon de faire des miracles, du moins de conserver à flot la barque des institutions militaires ». Bien que le temps ait été trop court pour forger une armée entièrement rénovée par le système français, il n'en reste pas moins que le *decennio franceze* avait positivement sauvé du néant l'armée napolitaine en faisant d'un homme un soldat.

Dès lors, vous ne vous êtes plus arrêté de chercher et de travailler. Vous avez profité de vos loisirs de retraité pour continuer d'écrire. Vous collaborez ainsi à plusieurs ouvrages, en particulier à *l'Histoire de l'officier français* paru chez Croubois en 1987 où vous donnez près de cent pages sur « L'officier de 1920 à nos jours ». Vous écrivez les articles « Régiments étrangers et Contingents alliés » pour le *Dictionnaire de Napoléon* dirigé par Jean Tulard et paru chez Fayard en 1987.

Mieux encore, vous êtes l'auteur de deux autres livres. Parce que vous avez été près de quatre ans sous-officier au début de votre carrière, vous savez mieux que quiconque ce qu'ils sont, plus encore quelles sont les qualités qui leur sont demandées. Ainsi le SIRPA (armée de terre) publie-t-il votre *Historique du sous-officier français* en 1988. Par ailleurs Lavauzelle avait édité quelques années auparavant, en 1982, une étude passionnante sur l'armée française de 1945 à 1958 sous le titre : *Des millions de soldats inconnus. La vie de tous les jours dans les armées de la IV^e République*. Vous y décrivez l'organisation de l'armée née de la libération du pays et de la fusion – progressive, difficile et parfois douloureuse – des divers éléments qui la forment : Forces françaises libres, Armée d'Afrique, ancienne Armée de l'Armistice, Forces françaises de l'intérieur, prisonniers de retour des oflags et des stalags...

Vous montrez comment en 1946 l'effectif de cette armée ne compte qu'un cinquième d'appelés pour 80 % de soldats de métier (français ou issus des différentes parties de ce qu'on continuait encore d'appeler « l'Empire français »). La tendance se renverse en partie à la fin de la période envisagée,

avec la guerre d'Algérie où le nombre des appelés équilibre celui des engagés (en gros 50 %-50 %). Vous nous y décrivez la vie quotidienne de la troupe depuis son réveil jusqu'à l'extinction des feux avec l'éducation physique chère au « roi Jean », l'instruction militaire, les repas, les manœuvres... Vous montrez bien également les spécificités de la Coloniale comme celles de l'Armée d'Afrique, celle-ci avec ses troupes musulmanes, ses engagés métropolitains, ses chasseurs d'Afrique, ses légionnaires. « L'armée d'Afrique partage ses joies et ses peines en famille... Et puis chacun sait qu'un jour, attendu ou imprévisible, il figurera sur le tour de départ pour l'Indochine. Tous les camarades essaieront de lui faciliter la séparation, comme ils s'occuperont de sa famille si elle reste dans la garnison quand il sera parti. A charge de retour, bien entendu ».

Vous nous décrivez la vie du soldat de la guerre d'Indochine, vous qui le pouvez en qualité d'acteur du drame : « Une patrouille ne dure pas moins de 4 à 5 heures ; en général, elle dure la journée ou la nuit. Le risque l'accompagne... avec la présence ennemie... ». Et plus loin : « Combattre, poursuivre ou s'esquiver en ramenant les blessés peuvent transformer l'épreuve physique en un calvaire pour chacun, en une minute de vérité pour le chef. Ce chef de poste, jeune officier ou sous-officier que les circonstances obligent à un travail à la fois militaire, politique, social et économique auquel il n'a pas été préparé, mais dont il gardera la nostalgie, s'il en sort ». Avec cela une opinion métropolitaine indifférente, voire même injuste, « prêtant à ceux qui sont partis des motifs mesquins. On les accuse volontiers d'y être allé chercher avancement et hautes payes... ».

Quant à la guerre d'Algérie, vous montrez comment elle touche beaucoup plus directement l'opinion, ne serait-ce qu'à cause de tous les « soldats électeurs » – près d'un million – appelés ou rappelés, qui y furent mêlés durant trois ans et demi. Mais, par bien des côtés, la vie quotidienne des forces armées rappelle celle de la guerre d'Indochine et, dans les deux guerres, une partie des acteurs sont les mêmes.

Vous avez beaucoup donné de vous-même dans cette étude.

Le réalisateur

Vous êtes bien un soldat qui parle de soldats. Vous le demeurez aussi dans votre retraite active. C'est ainsi qu'avec les conseils de Jean et Raoul Brunon (du musée de l'Armée de l'Empéry, à Salon-de-Provence), vous créez de toutes pièces un musée à l'Ecole d'application de l'Infanterie. Fêru d'uniformologie, vous recueillez des costumes d'unités disparues. Passionné d'armes anciennes, vous dotez ce musée d'une collection de grande valeur. N'avez-vous pas, parmi bien d'autres armes, une couleuvrine parfaitement

conservée ? J'ai eu l'occasion de visiter vos salles d'exposition peu de temps après leur ouverture. J'en avais admiré le développement et l'intérêt. Vous l'avez ensuite accru progressivement ; il est en passe d'être l'un des plus importants musées militaire de province.

A partir de 1973, vous devenez également président du Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de Défense nationale de Montpellier. C'est ici que nos destins se croisent. Dès 1968, sous l'impulsion du professeur André Martel se sont en effet créés deux organismes se développant parallèlement et s'appuyant l'un sur l'autre. Ce brillant universitaire, de surcroît officier de cavalerie de réserve, voudrait réunir militaires, civils et universitaires pour travailler de concert à l'élaboration d'une histoire militaire digne de ce nom, alliant rigueur scientifique et sympathie, permettant ainsi une compréhension respectueuse des mentalités des uns et des autres. Une équipe de recherches est bientôt reconnue par le CNRS [sous des sigles plusieurs fois transformés, ERA, UMR]. D'abord dirigée par André Martel, elle l'est, depuis son départ pour l'Institut d'Etudes politiques d'Aix, par Jules Maurin, ancien président de Montpellier III. En font partie des universitaires, des chercheurs du CNRS et des étudiants qui mènent des études d'histoire militaire.

En même temps sont déposés les statuts d'une association loi 1901 dont le but est de regrouper civils et militaires et d'organiser des conférences et des colloques. Le premier président en fut le général Grollier auquel vous succédez dès 1973. Vous avez pris très au sérieux votre tâche et donné beaucoup de votre temps et de votre énergie. Vous avez fait profiter le Centre de votre parfaite connaissance de l'Italie où de nombreux liens ont été tissés tant avec l'armée italienne qu'avec les universités de Gênes, Milan, Turin, Rome. C'est aussi durant votre présidence que des relations amicales et scientifiques ont été nouées avec le Centre d'histoire militaire suisse et avec plusieurs autres centres européens.

Non seulement vous avez géré le Centre au mieux de ses destinées mais vous avez participé à ses diverses activités. C'est alors que s'est créée l'habitude des conférences mensuelles la plupart du temps tenues dans cette salle des archives départementales où nous nous trouvons présentement et qui est chargée pour vous comme pour moi de beaucoup de souvenirs. Vous avez aussi participé à de nombreux congrès et colloques internationaux : Moscou en 1970, Montpellier en 1974, 1981, 1988, Téhéran en 1976, Ottawa deux ans plus tard, Stockholm en 1984, Zurich en 1991, sans oublier les colloques nationaux de France (Toulouse, Sorèze) ou d'autres pays européens... J'en passe. Je ne peux m'empêcher d'évoquer le Congrès des Sciences historiques de Bucarest en 1980. Nous y fûmes royalement accueillis tandis que la population tremblait sous la dictature. Il régnait un climat de suspicion étouffant. Rappelez-vous ! Au sortir d'un repas bruyant tant les Suisses s'étaient déchaînés, il n'y avait plus

de taxi pour ramener certains d'entre nous dans leurs « casernements ». Votre hôtel étant proche, vous avez proposé à l'un des congressistes de l'abriter dans votre chambre. Nous vous avons alors conseillé de ne pas discuter de quoique ce soit car, disions-nous, « il y a sûrement des micros dans toutes les pièces ». Le voyage se termina par un grand tour en Transylvanie. Vous y preniez des notes sur votre inséparable carnet et y jetiez des croquis.

Par ailleurs, vous avez aussi « trempé » dans l'équipe CNRS. Comme vous êtes docteur d'Etat, vous avez très vite été habilité à conduire des directions de recherches. D'autres vous ont rejoint dans cette tâche : le colonel Hesse d'Alzon, le général Jean Delmas (longtemps chef du Service historique de l'armée de terre), Pierre Boyer – conservateur en chef des AN qui assura impeccablement le transfert des archives d'Alger à Aix –, le général François Bütner trop tôt disparu pour ses amis et pour l'Histoire... Dans le cadre d'un certificat de licence aux destinées duquel je présidais, vous aviez été chargé de donner quelques heures de cours – trop courtes, mais je ne pouvais faire plus – sur l'armée révolutionnaire et impériale. Nous avons aussi durant toute une année travaillé à l'élaboration d'une grille informatisée de fiches de « prosopographie » pouvant aussi bien convenir à l'étude systématique de groupes militaires d'ancien régime qu'à ceux de l'époque contemporaine.

En 1991, comme vous l'aviez toujours annoncé, vous prenez « votre retraite » de président du Centre que vous confiez au colonel Hesse d'Alzon qui, lui-même, a pour successeur depuis quelques mois le colonel Renaud. Pour autant, vous n'abandonnez ni vos études d'historien, ni les réunions du conseil d'administration. Nous sommes devenus, vous et moi, des « anciens » du Centre, et me disait l'autre jour un jeune collègue, « les anciens doivent en conserver la mémoire ». J'ignore si cela vaut pour moi. En tout cas cela vaut particulièrement pour vous.

Mon cher Pierre, il est encore deux autres personnages en vous que je n'aurais garde d'oublier. C'est l'artiste épris de dessin dès l'enfance, le sculpteur qui transforme la matière en un personnage vivant, le passionné de belles choses. C'est aussi le père de famille qui transmet à ses enfants les valeurs qui ont fait sa vie, et cette habileté, et ce sens du beau. Qu'il s'agisse de Jean-Louis, de Marie-Luce ou de Gilles, vous les avez chargé à leur tour d'inculquer ces valeurs à la génération suivante, celle de vos huit petits-enfants.

Soldat vous avez été. Soldat vous demeurez, à tout jamais lié aux « grandeurs et servitudes militaires ». L'Académie ne peut que se réjouir de vous compter désormais parmi ses membres.

Merci de votre attention. J'en ai fini.

ALLOCUTION DE CLÔTURE

par le Président Jean-Antoine RIOUX

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers Confrères,
Monsieur,

Avec son talent habituel, Madame Anne Blanchard a tracé de vous le plus véridique et le plus complet des portraits : celui du soldat, de l'historien et du chercheur. Il ne me reste que peu de place, sinon pour faire miennes ces louanges et les tresser en une couronne que vous méritez, Monsieur, ô combien.

Permettez-moi cependant de dire quelques mots de votre trajectoire militaire en Afrique du Nord et particulièrement au Maroc, ce fascinant Maghreb ! Si je le fais, ce n'est pas seulement pour évoquer la rude marche de l'aspirant Pierre Carles, du Mont Cassin à la trouée de Belfort ou celle du chef de peloton dans les djebels de Kénifra. C'est aussi, pour revivre avec vous, ce sentiment de grand bonheur : celui de gravir, dans l'air vif des sommets enneigés, les hautes vallées des Atlas ou de cheminer, écrasé de chaleur, sur les regs infinis du Grand Désert.

Car c'est au long de ces parcours, que j'ai eu l'occasion de rencontrer, pour quelques instants, trop brefs à mes yeux, ces militaires de l'Infanterie de Marine ou de la Coloniale, jusqu'à, tout récemment encore, ces anciens tirailleurs marocains, ces tabors qui ont servi sous vos ordres, avec leur légendaire loyauté, et jusqu'au suprême combat.

Parmi ces soldats d'exception, il me souvient d'un certain Colonel Chapelle que j'ai eu l'honneur de connaître au terme d'une longue méharée dans le massif du Tibesti, ce légendaire « Caillou », creuset et refuge du peuple Toubou. Aux trois jeunes universitaires que nous étions alors, le Colonel Chapelle et ses officiers ont fait une éblouissante démonstration de leur culture naturaliste. Rien de leur environnement quotidien n'était étranger à ces hommes de terrain, de la Géologie à la Pédologie et de la Préhistoire à la Sociologie. L'Agrostologie en particulier, cette subtile science des pâturages, n'avait aucun secret pour le sous-officier chef des goud. Chaque espèce botanique était répertoriée sous son binôme latin, son nom vernaculaire, sa

situation topographique et son biotope. Un soir, dans le calme somptueux d'un bivouac, ces mêmes hommes ont fait la preuve de leur hauteur de pensée. Alors que nous émettions certaines réserves sur l'interprétation historique de quelques gravures rupestres découvertes au hasard d'une piste, un capitaine s'est justifié en citant Paul Valéry : « *N'est-il pas permis, dans les questions qui sont confuses par essence, et qui le sont pour tout le monde, de livrer, tels quels, les essais, les actes inachevés, les états même rejetés et réfutés de la pensée* »... Quelle leçon !

Et d'un coup d'aile, permettez-moi, Monsieur, de retourner au Maroc, dans l'un de ces villages berbères, que quittèrent, pour vous suivre, ces fameux tabors déjà évoqués. Il y a quelques années, je conduisais une enquête épidémiologique dans un complexe de douars d'altitude, enclavés dans l'Anti Atlas. Vers midi, un homme de haute stature, en grande djellaba ornée de décorations militaires, se campe devant moi et me salue au garde-à-vous, avec ces seuls mots « mon Capitaine »... Maladroitement, comme le « civil » que j'ai toujours été, je lui rends son salut et nous nous séparons. En vous lisant, Monsieur, cet épisode m'est revenu en mémoire ; car, si ce capitaine inconnu n'était pas vous-même..., il vous ressemblait comme un frère !

Au demeurant, ce sont ces qualités humaines, de sincérité et de modestie, ce besoin permanent d'action, que j'ai retrouvés en vous écoutant. Mais vous avez fait plus encore ! Vous êtes sorti de l'anonymat, de ce « comportement de réserve » cher à de nombreux officiers de carrière. Ce faisant, vous avez mis votre compétence d'historien au service de la Recherche, et c'est très logiquement que vous concluez votre longue et belle carrière avec le titre envié de Directeur de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique.

Pour toutes ces prouesses, vous me permettrez, Monsieur, de vous dire notre très sincère admiration et de vous prier d'occuper le XXVIII^e fauteuil de notre Académie, au sein de la section des Lettres.

Chers Confrères, Mesdames et Messieurs, la séance est levée.